



## Travailler sur l'habitat

### AVEC LES PERSONNES ATTEINTES DU SYNDROME DE DIOGÈNE

Les Compagnons Bâisseurs Provence réalisent une prise en charge globale des personnes présentant le syndrome de Diogène afin de leur permettre de se maintenir dans les lieux sans danger pour leur sécurité et leur santé. Une démarche qui intègre des formations dédiées aux professionnels et s'appuie sur un réseau d'interlocuteurs.

Depuis 2019, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) PACA cofinancent une action sur l'habitat avec un public présentant le syndrome de Diogène. Un syndrome qui se manifeste par une accumulation compulsive d'objets ou de déchets et une incapacité à en jeter un grand nombre malgré un lieu de vie encombré. Cette situation a pour conséquences de limiter les déplacements dans les logements, d'entraîner des risques pour la santé et la sécurité des habitants, d'isoler socialement et de favoriser des conditions d'hygiène qui peuvent conduire à des plaintes pour troubles du voisinage. « Nous avons inscrit cette action dans le 3<sup>ème</sup> Plan Régional Santé Environnement (PRSE 3) dans le cadre des actions qui luttent contre l'habitat indigne, souligne Karine Hadji-Binder, pilote des thématiques espaces clos au département santé-environnement de l'ARS. Depuis une dizaine d'années, cette problématique progresse et le nombre de plaintes par département augmente. D'après la société de gériatrie et gérontologie Ile de France (SGGIF), 1 personne sur 2000 serait atteinte du syndrome de Diogène en France. Tout ce qui génère l'isolement de la personne comme l'éloignement, l'accroissement des familles monoparentales, le repli sur soi, et la précarité, sont des facteurs qui jouent un rôle dans le développement du syndrome qui peut atteindre tout type de personnes. Notre but est d'agir sur l'environnement habitat et de proposer une prise en charge globale au-delà du coercitif. Ce syndrome est une dérive comportementale qui amène une problématique d'habitat.

*L'objectif est de permettre de résoudre les situations en travaillant sur la globalité du problème, en donnant la possibilité à la personne atteinte du syndrome de Diogène de se réapproprier son habitat. On peut par exemple mettre en place des rituels routines afin d'introduire des façons de jeter et de ranger pour que la personne concernée accepte la démarche. »*

#### Des formations et un accompagnement

Portée par les Compagnons Bâisseurs Provence qui possèdent une réelle expérience en termes d'accompagnement et d'amélioration des conditions d'habitat des personnes en grande précarité, l'action comporte trois axes : former les professionnels, en priorité les travailleurs sociaux mais aussi tous types de professionnels travaillant en lien avec les personnes présentant le syndrome de Diogène, accompagner au domicile des habitants présentant le syndrome de Diogène, et assurer une hotline dédiée pour soutenir les professionnels dans leur travail. « Notre démarche d'accompagnement consiste à « faire avec », explique Anne-Claire Bel, directrice Région Sud-Paca des Compagnons Bâisseurs Provence. C'est en observant le mode de fonctionnement des habitants, sans les stigmatiser, que l'on peut proposer des solutions. Le syndrome de Diogène est un trouble comportemental présentant ou non des troubles psychiques. Nous sommes donc amenés à travailler avec l'ensemble des accompagnateurs de la personne : infirmière, psychologue, travailleur social, curateur. Notre action porte sur la partie habitat et non sur l'aspect médical. Nous essayons de

*comprendre comment la personne accumule afin de pouvoir l'amener à agir. »*

#### Sécuriser le lieu et la santé

La démarche requiert bien sûr le consentement de la personne. Les actions sont menées pièce par pièce et le désencombrement est réalisé par catégorie d'objets. « Les formations sont ouvertes aux professionnels et non aux aidants que l'on veut soulager. Elles visent à démystifier le syndrome et à améliorer le repérage. Nous travaillons sur les postures et les techniques d'intervention à mettre en œuvre. C'est une démarche qui s'inscrit dans un temps long qu'il faut intégrer. Le protocole de rangement est défini avec la personne et un intervenant qui est au plus près d'elle. Le but est de canaliser ce trouble et de sécuriser le lieu (risque d'effondrement d'un balcon, stockage de bouteilles de gaz...) et la santé de la personne. C'est à elle de se saisir des différentes options de changement. » Depuis le début du projet, 270 professionnels ont été formés avec une forte satisfaction sur trois items : le repérage des situations, l'adaptation de la posture professionnelle et l'identification des relais utiles. Face à ces résultats probants, l'action en place au départ dans le Var, le Vaucluse, puis les Bouches-du-Rhône, est en cours de déploiement cette année sur toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

#### Contacts

Les Compagnons Bâisseurs Provence,  
Anne-Claire Bel  
7 rue Edouard Pons, 13006 Marseille,  
Tél. 04 91 50 03 83  
<http://www.compagnonsbatisseurs.org>